



Assemblée générale annuelle
Tenue le 28 avril 2004 dans la salle Robinson de l'aréna Frank Robinson
Projet de procès-verbal

1. Mot de bienvenue

Le président, Jacques Coulombe, souhaite la bienvenue aux membres présents à la troisième assemblée générale annuelle de la coopérative de solidarité de soins de santé d'Aylmer et présente Pierre Beaudry, vice-président, lequel agira en tant que maître de cérémonie. Celui-ci explique que les étapes de la soirée seront présentées sur écran.

2. Lecture de l'avis de convocation.

L'avis de convocation qui a été publié dans Le Bulletin d'Aylmer et envoyé par courriel à tous les membres qui ont une adresse électronique est lu.

3. Vérification du droit de présence

Toutes les personnes (34) non employées sont membres de la coopérative et ont droit de présence et de vote.

4. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

AGA20040428-01 - Martin Van Den Borre, appuyé par Jean-Yves Lord, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle du 28 juillet 2003 et de l'assemblée générale spéciale du 10 décembre 2003.

AGA20040428-02 – Bernard Gélinas, appuyé par Jean-Yves Lord, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 juillet 2003 tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

AGA20040428-03 - Bernard Gélinas, appuyé par Martin Van Den Borre, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 10 décembre 2003. Adopté à l'unanimité.

6. Messages et rapports du président et des vices-présidents

a) Rapport du président (joint au dossier de l'AGA)

Jacques Coulombe rappelle les étapes et les faits saillants qui ont mené à l'achat de la clinique Aylmer-Lucerne. Il remercie les membres du conseil d'administration et les partenaires qui ont permis la réalisation du projet..

b) Guy Benoit, premier vice-président, dresse l'ordre chronologique des principaux événements qui ont mené à l'acquisition de la clinique Aylmer-Lucerne.



- c) Pierre Beaudry, deuxième vice-président, rappelle les trois axes qui regroupent les objectifs de la coopérative : améliorer le plateau technique, améliorer le service d'urgence et constituer une force représentative.

7. Adoption des résultats financiers

François Juneau, trésorier, explique les états financiers, lesquels couvrent les 9 derniers mois de l'année 2003.

AGA20040428-04 - Raoul Côté, appuyé par Martin Van Den Borre, propose l'adoption des états financiers tels que présentés. Adopté à l'unanimité.

8. Nomination du vérificateur

François Juneau explique que la comptabilité de la coopérative, du Centre Professionnel Aylmer-Lucerne et du Centre Médical Aylmer-Lucerne devrait se faire par le même vérificateur. Il présente la proposition suivante :

AGA20040428-05 - François Juneau, appuyé par Guy Benoit, propose que l'assemblée générale donne le mandat au conseil d'administration de la coopérative d'enclencher un processus de soumission pour le choix d'un vérificateur externe commun avec le Centre Professionnel Aylmer-Lucerne et le Centre Médical Aylmer-Lucerne. Adopté à l'unanimité.

9. Élection des membres du conseil d'administration

AGA20040428-06 - Pierre Beaudry, appuyé par Guy Benoit, propose que Martin Van Den Borre soit le président d'élection. Adopté à l'unanimité.

Martin Van Den Borre informe l'assemblée des procédures d'élections et précise que quatre (4) postes sont ouverts. Cinq candidatures sont proposées. C'est alors que Sylvie Castonguay offre sa démission en tant que membre du conseil d'administration, laquelle est acceptée par l'assemblée.

Les cinq candidats sont alors élus par acclamation pour un mandat de trois (3) ans : Jean-Yves Lord, Luc Gour, Raoul Côté, Robert Allie et Pierre Joanis.

10. Période de questions

Aucune question.

11. Varia

Aucun point n'avait été inscrit.

12. Vœux de l'assemblée

Les membres présents n'ont exprimé aucun vœux particulier.

13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée vers 21h00.



Acceptation du procès-verbal par le conseil d'administration à son assemblée du 2 juin 2004.

Guy Benoit, président

Pierre Joanis, secrétaire

Adoption du procès-verbal à l'assemblée générale annuelle 2005

Guy Benoit, président

Pierre Joanis, secrétaire